

QUÉBEC – La table est mise pour l'adoption dans quelques semaines du projet de loi sur l'aide médicale à mourir.

Le projet de loi 52 a franchi l'étape cruciale de l'étude détaillée en commission parlementaire et pourra être adopté dès la reprise des travaux à l'Assemblée nationale à compter du 11 février, a indiqué jeudi la ministre des Services sociaux, Véronique Hivon.

En tout, 57 amendements ont été apportés sur 70 articles mais le coeur du projet de loi est demeuré intact, a précisé Mme Hivon, en point de presse.

Si tout se déroule comme prévu, les Québécois gravement malades pourront, sous de strictes conditions, demander et obtenir une aide médicale pour mettre fin à leurs jours.

L'accès à la sédation «palliative continue» sera encadré et limité. Pour être admissible, un candidat adulte devra souffrir d'une maladie incurable, être à l'agonie, et affirmer ne plus pouvoir supporter ses souffrances. Il devra consentir par écrit au traitement.

Le projet de loi définit les conditions et les balises qui permettront à un médecin de donner suite à la demande d'un patient, sans risque de s'exposer à des poursuites.

L'automne dernier, un peu plus de la moitié des libéraux en Chambre _ 25 sur 48 _ ont voté contre l'adoption de principe du projet de loi. Une solide majorité des 125 députés de l'Assemblée nationale appuie toutefois la pièce législative.

La ministre Hivon a dit souhaiter que le service soit pleinement disponible à compter de 2015.

«Il y a des choses à faire, il y a de la formation à donner, il y a une commission sur les soins de fin de vie qui sera mise en place, il y a un formulaire de directive médicale anticipée qui sera

La table est mise pour l'adoption du projet de loi sur l'aide médicale à mourir

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 22:12 -

élaboré, des protocoles, et des politiques sur les soins de fin de vie pour chaque établissement. (...) J'ai tout à fait espoir que dans un an, ce sera en vigueur et une réalité», a-t-elle souligné.

Cet article [La table est mise pour l'adoption du projet de loi sur l'aide médicale à mourir](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [La table est mise pour l'adoption du projet de loi sur l'aide médicale à mourir](#)